



Diplôme d'ingénieur spécialité Bioinformatique – CYC8200

**Mesures transitoires, équivalences entre UE de l'ancienne et de la nouvelle maquette
Valables pour l'ancien CYC74, jusqu'aux inscriptions de la rentrée 2024-2025**

Mesure transitoire

« Tout élève inscrit à l'École d'ingénieur·e·s du Cnam avant le 1^{er} septembre 2018 peut terminer sa formation sur la base de la maquette du diplôme 2014-2015.

« À partir du 1^{er} octobre 2024, les élèves ayant eu une inscription avant le 1^{er} septembre 2018 devront faire valider leur portefeuille d'unités d'enseignements par la voie de la VES. »

Informations et contact

Madame Isabelle CORBEAU, isabelle.corbeau@lecnam.net

§§§